

## Séance du Conseil communal du 13 janvier 2016

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le procès-verbal de la séance du 09 décembre.

Approuve à la somme de 37.565€ la part de la commune dans le remplacement des surfaces en terre battue par un revêtement enrobé résine du Tennis Club de Libramont, le solde étant subventionné par la Région Wallonne.

Approuve à la somme de 2.500€ l'intervention communale dans les fêtes de Wallonie.

Approuve la convention 2016 avec le service de garde à domicile ADMR.

Approuve la redevance sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution d'eau publique.

Approuve, par 15 voix pour et 6 abstentions, les conditions de la convention d'octroi d'une activité professionnelle dans le centre de service Halle aux foires et Hall des sports : Hall des sports.

Fixe la redevance sur l'inscription et l'utilisation des services de la bibliothèque de la Commune de Libramont-Chevigny.

Approuve le règlement d'ordre intérieur de la bibliothèque de Libramont-Chevigny.

Approuve le cahier des charges relatif à la fourniture de boulonnerie - visserie & outillage pour les travaux.

Approuve le cahier des charges relatif à la fourniture de pièces pour chauffage et sanitaire.

Approuve le devis pour le remplacement des pneus du bus.

Approuve le cahier des charges relatif à la fourniture et pose de stores à l'école de Remagne.

Approuve le cahier des charges relatif à la fourniture de plaques de signalisation en 2016.

Approuve le cahier des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet pour les travaux d'aménagement du parc de la ZAC du Serpont.

Approuve le cahier des charges relatif à la fourniture de panneaux acoustiques.

Approuve le cahier des charges à l'acquisition d'accessoires interchangeables pour les porte-outils de la commune.

Approuve l'avenant n°3 à la somme de 141.600€ relatif aux travaux d'égouttage – modernisation de la distribution d'eau et de la voirie au quartier du Serpont.

Approuve à la somme de 817€ le devis ORES pour nouveau raccordement au gaz de la chaufferie de l'église de Recogne.

Approuve à la somme de 1.041€ le devis ORES pour le déplacement du poteau d'éclairage public en limite de propriété à la suite de la construction du nouveau bâtiment pour la SPRLU Peinture décoration CHAROT au zoning artisanal à l'Aliénau.

Approuve le devis de travaux forestiers sur cantonnement de Saint-Hubert à la somme de 17.378€.

Approuve à la somme de 8.632€ le devis de travaux forestiers pour l'achat de plants forestiers.

Arrête le règlement complémentaire sur le roulage rue de la Fontaine - Giratoire, sens unique & stationnement.

Approuve le règlement complémentaire sur le roulage rue de la Fontaine - Marquage d'un passage pour piétons.

Approuve, par 15 voix pour et 6 contre, le règlement complémentaire sur le roulage de la rue Blanche – Mise en sens unique limité.

Approuve le règlement complémentaire sur le roulage de la rue des Gouttes – Mise en sens unique limité.

Approuve le règlement complémentaire sur le roulage de la rue Tibêteme – Limitation de la vitesse.

Approuve le règlement complémentaire sur le roulage de la rue Courterioie – Création d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

Approuve l'adhésion à la centrale de la Province de Hainaut pour la fourniture de matériel informatique pour la Commune.

Approuve à la somme de 3.795€ le remplacement de 8 PC pour la bibliothèque communale.

#### **SEANCE A HUIS CLOS**

Mr Michel SCHINKUS est nommé à titre définitif en tant qu'ouvrier qualifié D2 – Ouvrier forestier.

Présente Mr Christoph MOUZON en tant que candidat administrateur auprès de VIVALIA.

## **Séance du Conseil communal du 10 février 2016**

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le procès-verbal de la séance du 13 janvier.

Approuve la convention à intervenir entre le Foyer Centre Ardenne et la Commune concernant la construction de logements sociaux et de transit.

Approuve la modification du règlement des cartes de fréquentation au parc à conteneurs.

Dorénavant, la prime sera déduite de la taxe immondices.

Approuve définitivement le schéma de structure.

Désigne le consultant pour la réalisation d'un site Internet pour les commerçants de la Commune.

Décide d'accorder au Collège les délégations prévues par l'arrêté du 12 décembre 2015 concernant les marchés publics, soit à l'ordinaire sans limitation et à l'extraordinaire avec un plafond de 15.000€.

Approuve le plan de formations.

## Séance du Conseil communal du 09 mars 2016

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le procès-verbal de la séance du 10 février.

Prend connaissance du contrôle de l'utilisation des subventions octroyées au cours de l'exercice 2015.

Approuve le Règlement Général de Police 2016.

Approuve le Plan Communal d'Aménagement Révisionnel du Champ de Foire à Libramont.

Désigne IDELUX Projets Publics comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour la candidature pour l'appel 2015 à manifestation d'intérêt « Quartiers durables ».

Arrête le cahier des charges pour la fourniture d'un véhicule neuf pour le service bâtiment et d'un véhicule neuf pour le chauffagiste.

Approuve à la somme de 30.850€ le devis ORES pour l'enfouissement des réseaux électriques basse tension et éclairage public et aménagement du réseau électrique basse tension à la suite de la réalisation d'un rond-point et de l'aménagement de la voirie et des trottoirs à l'Avenue d'Houffalize.

Approuve la cession gratuite pour la création d'une voirie à Recogne, à l'Aliéneau.

Marque son accord sur la convention d'emphytéose entre la Communauté française et la Commune de Libramont-Chevigny (Bibliothèque).

Approuve les devis sur le cantonnement de Saint-Hubert pour les travaux forestiers.

Approuve le compte 2015 de la Fabrique d'église de Sainte-Marie (intervention communale 33.662€)

Approuve les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de VIVALIA sauf le point 2 qui est rejeté par 15 voix contre et 5 pour.

Prend connaissance du rapport concernant l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein de la Commune de Libramont-Chevigny.

## **Séance du Conseil communal du 11 mai 2016**

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le procès-verbal de la séance du 20 avril.

Désigne Madame Marie-Christine PIRSOUL comme membre du Conseil de l'Action sociale.

Approuve le compte 2015 du CPAS.

Approuve la modification budgétaire n°1 du CPAS.

Décide d'accorder une subvention de 5.000€ à l'Académie internationale d'été de Wallonie AKDT.

Approuve le programme d'action du contrat de rivière pour la Lesse ; l'intervention communale est fixée à 1.896€.

Approuve le cahier des charges pour la fourniture de mobilier pour les écoles communales ; la dépense est estimée à 32.640€.

Approuve l'assemblée générale du secteur valorisation et propreté de l'AIVE.

Approuve l'assemblée générale de IMIO.

Approuve l'assemblée générale extraordinaire de IMIO.

### **SEANCE A HUIS CLOS**

Ratifie la désignation d'enseignants temporaires ainsi que de contractuels.

Nomme comme institutrice primaire à temps plein, Madame Alexandra PIERRET.

Nomme comme maître spécial en éducation physique 2 périodes, Madame Nathalie PIERSON.

Nomme comme maître spécial en morale 2 périodes, Mademoiselle Céline GOSSE.

Désigne Madame Cécile ARNOULD en tant que déléguée de la Commune à l'Agence Locale pour l'Emploi.

Désigne Madame Sophie PIERRE en tant que déléguée du pouvoir organisateur au sein du Conseil de participation des écoles de Bras, Freux et Moiricy.

Désigne Fabienne DERMIENCE en tant que membre de la commission paritaire locale.

## Séance du Conseil communal du 08 juin 2016

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le procès-verbal de la séance du 11 mai 2016.

Approuve le calcul du coût vérité de la distribution d'eau pour l'exercice 2017, à savoir 2,47€ le m<sup>3</sup>.

Approuve une intervention de 15.279€ dans les coûts d'électricité et de gaz des clubs sportifs (football, tennis, tennis de table).

Approuve à la somme de 138.967€ la régularisation de la redevance service incendie de la province du Luxembourg, exercice 2015.

Approuve à la somme de 75.000€ la subvention à l'ASBL Centre culturel de Libramont-Chevigny pour l'exercice 2016 ; intervention dans les frais de fonctionnement.

Approuve à la somme de 5.000€ la subvention à l'ASBL Centre culturel pour l'organisation de cours de langues en 2016.

Approuve à la somme de 19.179€ la subvention au Centre de recherches archéologiques en Ardenne (Musée des Celtes).

Approuve à 25.000€ le cahier des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation d'un rapport urbanistique et environnemental pour la ZACC du Wisbeley.

Approuve par 15 voix pour et 5 absentions la mise en valeur du pont Infrabel, Avenue de Bouillon à Libramont.

Approuve à la somme de 80.000€ HTVA le cahier des charges relatif à l'acquisition d'un tracteur et reprise de l'ancien.

Approuve la vente d'une parcelle communale à l'aliénau, lot 3A à la SPRL RENOMA pour le prix de 143.960€.

Approuve par 19 voix pour et 1 abstention les projets de convention de droit de superficie et de convention de collaboration pour installations éoliennes par ENECO Wind Belgium.

Approuve l'inventaire des logements publics en Wallonie.

Approuve les comptes 2015 des fabriques d'église de Rondu, Jenneville, Bonnerue.

Approuve le programme de coopération international communal, partenariat de collaboration avec la Commune de Zogbodomey au Bénin.

Approuve les assemblées générales de SOFILUX, ORES Assests, VIVALIA, IDELUX, IDELUX Finances, IDELUX Projets publics et AIVE.

Approuve l'engagement d'étudiants pendant les vacances scolaires 2016.

## Séance du Conseil communal du 13 juillet 2016

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le procès-verbal de la séance du 08 juin 2016.

Approuve la redevance pour l'utilisation des salles communales.

Approuve à la somme de 12.025€ l'octroi d'avantages sociaux en 2016 au profit des élèves fréquentant l'institution Saint-Joseph à Libramont.

Approuve la carte du distributeur et indicateur de performance 2015.

Approuve la désignation de l'AIVE comme auteur de projet et surveillant pour les travaux relatifs à l'aménagement du puits de la briqueterie et son traitement.

Approuve l'ordonnance de police relative à la diffusion de rencontre de football sur écran géant et l'organisation d'évènements liés à l'EuroFoot 2016.

Approuve le règlement relatif à la collecte à domicile des déchets recyclables triés et destinés au parc à conteneurs chez les personnes dans l'incapacité de s'y rendre par leurs propres moyens.

Approuve l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance dans Libramont.

Approuve la demande de permis d'urbanisation ; création de voiries dans le cadre de l'urbanisation de la ZACC du Serpont.

Approuve à la somme de 2.546.425€ le décompte final des travaux d'égouttage à Presseux, égouttage à Bras-Haut, phase 2.

Approuve à la somme de 862.952€ le projet de réalisation d'un rond-point et réfection de la conduite d'eau à Recogne, le Blancheau.

Approuve l'adhésion à la Centrale de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'achat de livres pour la bibliothèque.

Approuve les règlements complémentaires sur la police pour le rond-point de la SNCB de Libramont, côté Recogne, rond-point SNCB côté hôpital, rond-point Avenue Herbofin, rond-point SNCB rue sur le Chêne, triple rond-point de Recogne, rond-point de l'échangeur de Recogne.

Approuve la motion demandant à BPost de garantir les services prévus dans son contrat de gestion et indispensable dans le contexte de la ruralité.

### **SEANCE A HUIS CLOS**

Approuve la prime à la construction d'une habitation unifamiliale de 4.550€ à Monsieur Vincent LESGARDEUR.

Emet un avis favorable sur l'évaluation de Madame Rita ZEVENNE, Directrice stagiaire au terme de la première année de stage.

Accepte la mise à la retraite de Monsieur Bernard LAMBERT, chef de bureau.

## Séance du Conseil communal du 14 septembre 2016

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le procès-verbal de la séance du 13 juillet 2016.

Approuve par 13 voix pour et 6 abstentions la modification budgétaire communale n°2.

Prend connaissance de la situation de caisse au 30 juin.

Prend connaissance du rapport du Directeur financier sur la remise d'avis budgétaires et de l'égalité.

Fixe à 1.500 et 600€ par équipe la subvention à accorder aux clubs de basket, volley et mini-foot occupant le hall des sports.

Décide d'adhérer à la SA Aquawal.

Décide de marquer son accord sur la construction d'une voirie à Recogne par le GROEP VAN HEE.

Arrête le cahier des charges pour la fourniture de mobilier pour la Maison communale. L'estimation est de 65.182€.

Approuve à la somme de 34.370€ le projet d'étude de la surveillance des travaux de réfection et d'entretien extraordinaire de la voirie en 2017.

Approuve par 13 voix pour et 6 contre, à la somme de 48.592€ le projet de mise en lumière du pont INFRABEL, Avenue de Bouillon à Libramont.

Approuve à la somme de 1.804.395€, dont 306.417€ de tranches conditionnelles le projet de réfection et entretien extraordinaire de la voirie en 2016.

Approuve à la somme 329.458€ le projet de travaux de rénovation de l'école de Neuvillers et sollicite les subventions.

Approuve à la somme de 21.054€ le projet d'étude et surveillance des travaux de liaison entre le puits de la briqueterie et la station de traitement de Libramont.

Approuve les divers devis forestier sur le cantonnement de Saint-Hubert.

Approuve la fusion des maisons du Tourisme regroupant Saint-Hubert, Tellin, Wellin, Libin et Libramont-Chevigny.

Décide d'accorder une subvention de 4€/heure au service de garde à domicile ADMR.

Approuve à la somme de 39.055€ la part communale dans les travaux du giratoire de Neuvillers.

### **SEANCE A HUIS CLOS**

Décide d'accorder 4.550€ de subvention pour la prime à la construction d'une habitation unifamiliale à Monsieur et Madame HENNON-HANNARD.

Désigne Monsieur Paul JEROUVILLE en tant que représentant de la Commune à la SA Aquawal.

Approuve le programme de coopération international communal et la désignation des participants.



Monsieur Bernard JACQUEMIN est désigné comme représentant de la Commune au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de la Maison de la culture Famenne-Ardenne.

## Séance du Conseil communal du 12 octobre 2016

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2016.

Fixe à 2.650 les centimes additionnelles au précompte immobilier pour 2017.

Fixe à 7,5% la taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour 2017.

Fixe à 680€ la redevance pour la concession d'une cavurne.

Approuve le contrat de rivière Semois-chiers ; la part communale sera de 1.435€.

Approuve à la somme de 1.310.491€, dont 805.245€ de subsides, la convention du PCDR 2016 voies lentes.

Approuve à 18.721€ le projet Leader GAL NOV'ARDENNE.

Approuve le cahier des charges pour la fourniture de pièces pour travaux de réparation de la distribution d'eau ; estimation de 80.000€

Décide d'acquérir les emprises nécessaires pour la réalisation des travaux d'aménagement de trottoirs à l'Avenue de Houffalize.

Arrête le cahier des charges de la vente de bois.

Approuve les budgets 2017 des fabriques d'église de Saint-Pierre, Libramont, Sainte-Marie-Chevigny, Neuvillers-Recogne, Freux, Laneuville, Bonnerue, Jenneville, Bras-Séviscourt, Rondu.

Décide de valoriser à concurrence de 10 ans, les services prestés antérieurement pour la fixation du traitement des agents communaux.

Décide de procéder à la nomination d'un ouvrier qualifié forestier ainsi qu'un ouvrier qualifié de voirie.

Approuve le devis ORES pour l'aménagement des réseaux électriques basse tension et haute tension, éclairage public et gaz à la suite de la construction d'un rond-point au Blancheau, Avenue de Bouillon.

### **SEANCE A HUIS CLOS**

Désigne Monsieur LEJEUNE et Madame CRUCIFIX en tant que administrateur du GAL NOV'ARDENNE ainsi que Madame CRUCIFIX, Monsieur LEJEUNE et Monsieur GOFFIN à titre de représentant de la commune aux assemblées générales du GAL.

## Séance du Conseil communal du 09 novembre 2016

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le procès-verbal de la séance du 12 octobre.

Accepte la démission de ses fonctions de Bourgmestre de Monsieur Pierre ARNOULD.

Accepte la démission de ses fonctions de Président du Conseil communal de Monsieur Bernard JACQUEMIN.

Adopte par 15 voix pour et 6 abstentions l'avenant au pacte de majorité prévoyant la présentation comme Bourgmestre, Monsieur Paul JEROUVILLE et comme échevin, Monsieur Bernard JACQUEMIN.

Monsieur Paul JEROUVILLE prête serment en tant que Bourgmestre.

Monsieur Bernard JACQUEMIN prête serment en tant que nouvel échevin.

Monsieur Pierre ARNOULD est élu en tant que nouveau Président du Conseil communal.

Arrête les conditions pour le marché des emprunts pour financer le service extraordinaire.

Approuve la délibération du CPAS concernant la valorisation des services prestés (10 ans).

Approuve la délibération du CPAS concernant le report des congés en période de maladie.

Approuve la modification du cadre du CPAS.

Approuve la modification budgétaire n°2 du CPAS.

Accorde une subvention extraordinaire pour équipement en mobilier, cuisine, etc... de la nouvelle salle de Sainte-Marie.

Arrête à 105% le coût véritable budgétaire pour la gestion des déchets ; année 2017.

Approuve le règlement taxe sur la collecte des déchets ainsi que le règlement d'encouragement à l'utilisation du parc à conteneurs.

Décide d'adhérer à la centrale de la Province de Luxembourg pour l'acquisition et/ou la location de photocopieurs.

Approuve le cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour les travaux d'amélioration de la distribution d'eau à divers endroits en 2017.

Approuve le cahier des charges relatif aux travaux de rénovation du hall d'entrée du Centre culturel de Libramont.

Approuve le cahier des charges relatif à l'étude destinée à la réalisation du plan communal d'aménagement dit « du Tir au Clays de Bras » en vue de réviser le plan de secteur.

Approuve la cession gratuite au profit de la Commune d'une voirie à Recogne par la société DANIEL PIROT ET FILS.

Approuve le budget 2017 de la fabrique d'église de Remagne.

Approuve l'assemblée générale du secteur Valorisation et propreté de l'AIVE.

Monsieur DAZY interpelle le Conseil communal sur ses propositions de modifications du règlement de la redevance communale concernant les concessions de sépultures ainsi que la problématique de l'entretien des cimetières.

### **SEANCE A HUIS CLOS**

Ratifie la désignation du personnel communal contractuel ainsi que du personnel enseignant.

Désigne Madame Laurence CRUCIFIX comme candidate au Conseil d'administration du GAL NOV'ARDENNE, Monsieur Pol LEJEUNE comme suppléant ainsi que Madame Laurence CRUCIFIX comme candidate membre de l'assemblée générale du GAL NOV'ARDENNE et Messieurs Pol LEJEUNE et Etienne GOFFIN comme suppléants.

## **Séance du Conseil communal du 07 décembre 2016**

Décide par 15 voix pour et 5 contre de voter contre les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire et ordinaire de Vivalia.

Décide par 19 voix pour et 1 absentions de voter la motion de soutien du laboratoire de la clinique de Libramont.

## Séance du Conseil communal du 14 décembre 2016

### **SEANCE PUBLIQUE**

Approuve le budget 2017 du CPAS.

Approuve la dotation communale au budget 2017 de la zone de police Centre Ardenne. L'intervention communale s'élève à 824.975€.

Approuve par 15 voix pour et 6 abstentions le budget communal pour l'exercice 2017.

Prend connaissance de la situation de caisse au 30 septembre 2016.

Approuve l'intervention extraordinaire de la Commune pour l'achat de nouveaux matériels par le tennis de table de Libramont.

Approuve le programme d'action pour la Zone de prévention du captage de Laneuville.

Approuve la modification du règlement communal concernant l'accueil des gens du voyage.

Décide d'adhérer à la Centrale de la Province du Luxembourg pour l'achat de photocopieurs papier et imprimantes.

Approuve l'instauration d'un régime de pension complémentaire pour le personnel contractuel.

Décide de recruter au poste de chef de bureau technique A1 au service urbanisme-environnement.

Décide de recruter un chef de bureau technique A1 au service travaux.

Approuve les statuts de l'ASBL GAL NOV'ARDENNE et décide d'adhérer, ainsi que la Bibliothèque et l'Office du Tourisme.

Décide d'approuver à la somme de 593.567€ le projet de construction d'un club house pour le tennis de Libramont.

Approuve les Assemblées générales de IDELUX, IDELUX Finances, AIVE, SOFILUX et ORES.

### **SEANCE A HUIS CLOS**

Décide de nommer à titre définitif un ouvrier forestier Monsieur MAGEROTTE et comme ouvrier de voirie Monsieur JUSERET.